



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travail clandestin

Question écrite n° 69558

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur le travail dissimulé dit travail au noir. Cette fraude, accentuée par la loi sur les 35 heures, priverait les caisses de l'État de 55 milliards d'euros par an. En outre, le tiers du déficit de la sécurité sociale serait dû au seul travail illégal. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de lutter efficacement contre le travail au noir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69558

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6760